



---

Fédération Professionnelle  
de la Pluralité des Psychothérapies

---

62 impasse du Clos de Lune  
38138 Les Côtes d'Arey

---

presidente@fppp.fr  
<https://fppp.fr/>  
 fppp

---

association n° W842002719

Les Côtes d'Arey, le 2 janvier 2023

**Objet : Renouvellement des membres du Conseil d'Administration**

Chères adhérentes, chers adhérents,

Notre fédération a connu de nombreux changements depuis août 2020.

Nouveau nom et nouvelle charte graphique ont fait leur apparition, suite au constat, après le départ inattendu du précédent Conseil d'Administration, de la nécessité d'insuffler une nouvelle énergie à notre fédération.

Ces changements radicaux se sont appuyés sur une réflexion et une analyse de nos métiers de praticiens, sur ce qui nous relie, sur les valeurs que souhaite incarner la FPPP.

Ce travail en profondeur aurait dû faire l'objet d'une réflexion collective, menée au sein de l'Université d'Été 2021.

Malheureusement, outre la crise sanitaire qui n'a pas facilité les choses, nous avons constaté que ce travail de réflexion n'avait pas remporté votre adhésion et que les inscriptions étaient particulièrement peu nombreuses pour cette UE, que nous avons finalement dû annuler à contre-cœur au dernier moment.

Malgré cette déception, et toujours porté par la certitude que la FPPP, unique dans son identité, porte en elle de belles valeurs intégratives, le Conseil d'Administration a donc choisi de mener lui-même ce travail de refonte, vital pour la pérennité de notre fédération.

Dans la veine de ce changement d'identité, le site internet, la charte et le protocole de déontologie ont été repensés, une newsletter mensuelle a été mise en place - mettant à l'honneur certains d'entre vous et faisant la promotion de vos activités -, des relations ont été tissées avec d'autres fédérations ainsi qu'avec des écoles... En outre, une deuxième UE a été entièrement organisée, à laquelle seuls 10% de nos adhérents ont participé en août 2022.

Toutes ces actions ont été réalisées par le CA et ses seuls membres (tous bénévoles), malgré nos appels répétés à votre participation, même ponctuelle.

A ce jour, nous constatons également une baisse notable du nombre d'adhérents, passant de 126 adhérents pour l'année 2021-2022 à 88 adhérents pour l'année 2022-2023. Soit une baisse de 30%.

Ainsi, notre réflexion est la suivante :

- la direction empruntée depuis 2 ans ½ est-elle en conformité avec ce qu'attendent les psychopraticiens ?
- les Universités d'Eté répondent-elles toujours à vos attentes ? En tout état de cause, en nous basant sur une hypothèse de 10% de participants, nous n'envisageons pas d'organiser une UE en 2023.

Nous avons aujourd'hui la conviction d'avoir fait, avec joie et dévouement, le maximum pour cette fédération, à un moment où elle traversait une crise sans précédent, à l'instar de nos professions. Mais sans doute le temps est-il venu de passer le flambeau.

**Ainsi l'équipe du CA ne se représentera pas à l'issue de son mandat, fin août 2023.**

**C'est pourquoi nous vous demandons, si vous voulez assurer la pérennité de notre fédération, de présenter d'ores et déjà vos candidatures à la reprise du Conseil d'Administration.**

Si vous êtes **membre certifié** et que vous souhaitez vous engager dans la vie de la FPPP, vous pourrez ainsi, comme le prévoient les statuts, être désignés afin d'intégrer notre équipe jusqu'à fin août, date à laquelle vous pourrez vous présenter pour un mandat de 3 ans.

Durant ces quelques mois transitoires, vous aurez le temps d'appréhender la vie interne de la fédération et de vous familiariser avec ses outils.

**Nous vous demandons de bien vouloir présenter vos candidatures par mail à [presidente@fppp.fr](mailto:presidente@fppp.fr) avant le 17 février 2023.**

Nous appelons de nos vœux que la FPPP, forte de ses magnifiques valeurs de partage et d'ouverture poursuive son chemin et souhaitons d'ores et déjà aux futurs membres du CA de prendre autant de plaisir que nous dans cette belle aventure.

Confraternellement,

Le Conseil d'Administration